



Paroisse de la Sainte-Famille

Archidiocèse de Toronto

Curé : Père Antoine Badr, O.A.M.

NOS MESSES DOMINICALES : samedi 17h, dimanche 10h, dimanche 11h30

DANS LA SALLE DE RÉCONCILIATION...

1. Tu vas voir le prêtre, et ***tu fais avec lui le signe de croix*** :
« **Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen** »
2. Tu demandes au prêtre de te bénir :
« **Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché** »
3. Tu confesses tes péchés.
4. Tu écoutes le prêtre et tu réponds à ses questions. Il t'indique une prière que tu réciteras après la confession pour montrer à Dieu que tu regrettes vraiment le mal que tu as fait et que tu veux changer (*la pénitence*).
5. Tu récites alors l'acte de contrition de tout ton cœur :
« **Mon Dieu, j'ai un très grand regret de T'avoir offensé, parce que Tu es infiniment bon, infiniment aimable, et que le péché Te déplaît. Je prends la ferme résolution, avec le secours de Ta sainte grâce de ne plus T'offenser et de faire pénitence** ».
6. Le prêtre te donne alors le pardon de Dieu : il lève la main en signe d'imposition, c'est l'amour de Dieu qui descend sur toi. Quand il a fini tu ***fais alors le signe de croix en répondant*** :
« **Amen !** »
7. Le prêtre ajoute : « Va en paix ! ». Tu réponds :
« **Je rends grâce à Dieu** ».
8. Ensuite, à l'église, tu te mets à genoux à côté de tes parents et tu remercies le Seigneur de t'avoir pardonné, de t'avoir renouvelé son amitié. Tu récites la prière que le prêtre t'a donnée comme pénitence. Tu repars dans la joie.

